

Pays : Pologne

Commission : Jeunesse

Problématique : Comment l'union européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant simultanément la mobilité, l'inclusion et l'innovation sociale ?

La Pologne se trouve en Europe centrale, sur la mer Baltique, et voisine l'Allemagne à l'ouest, la République tchèque et la Slovaquie au sud, l'Ukraine et la Biélorussie à l'est, ainsi que la Lituanie et la Russie au nord. Le pays a rejoint l'Union européenne en 2004 mais n'a pas adopté la monnaie européenne, l'euro. La Pologne est une république parlementaire dirigée par le Premier ministre Donald Tusk, membre du PPE (parti populaire européen), et a pour chef de l'État le président de la République Karol Nawrocki, proche du PiS (parti nationaliste conservateur Droit et Justice).

La création de la Pologne date de 1918, suite à la fin de la Première Guerre mondiale, mais le territoire a été disputé entre l'Allemagne et l'URSS lors de la Seconde Guerre mondiale. L'indépendance de la Pologne remonte donc à 1989, dû à la fin du régime communiste.

La Pologne a conscience de l'importance de la jeunesse dans la société actuelle ainsi que pour celle de demain. C'est pourquoi de nombreux projets ont été mis en place pour faire face à la forte hausse du taux de chômage chez les jeunes (de 15 à 24 ans) au cours des 30 dernières années, certains d'entre eux à l'échelle nationale et d'autres en collaboration avec l'Union européenne. En effet, la Pologne a dû faire face à un taux de chômage de la jeunesse avoisinant les 44 % en 2002, mais grâce aux initiatives nationales et européennes, ce taux s'est réduit à 9 % en 2019. Aujourd'hui, ce taux oscille entre 12 et 13 % en Pologne, face à presque 15 % en moyenne dans l'Union européenne, ce qui place la Pologne en bonne position.

Le taux de chômage des jeunes inférieur à celui de l'Union européenne est dû à de nombreuses mesures, à la fois européennes et polonaises. Tout d'abord, au niveau européen, depuis 2014, la Garantie européenne pour la jeunesse a été mise en place, mesure qui assure aux jeunes une proposition d'emploi dès la fin des études ou dans les 4 mois après l'inscription au chômage, ce qui a permis en partie de faire passer le taux de 22 % en 2014 à 12 % en 2018, soit une diminution de 10 points de pourcentage, avec la recommandation *Council Recommendation on Establishing a Youth Guarantee* du Conseil de l'Union européenne. La Pologne participe également au Fonds social européen et au programme européen d'insertion, qui financent des actions pour l'emploi des jeunes en Pologne. De plus, le pays a pris part au programme international pour l'entrepreneuriat des jeunes (YES) depuis 2018, financé par l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein, visant à aider la jeunesse à créer et développer des entreprises et à trouver un emploi.

Mais comme indiqué précédemment, la Pologne a également mis en place de nombreuses mesures de son propre chef. En effet, le pays a instauré une politique active du marché du travail, qui vise à réduire le coût d'embauche des entreprises et les risques liés à l'embauche de la jeunesse, ainsi qu'une réforme de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage depuis 2010, ayant pour objectif d'adapter les formations aux attentes des entreprises, de développer l'alternance et de faciliter l'entrée dans le marché du travail. Depuis 2011, où le taux de chômage des jeunes était de presque 29 %, celui-ci n'a fait que

diminuer jusqu'en 2019 et n'a pas connu de forte hausse depuis. La Pologne a également mis en place différentes lois, telles que la loi sur la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail de 2004, prévoyant des stages subventionnés, des aides à la formation, des subventions pour la création d'entreprises, ainsi que différents programmes tels que le *First Job Programme* dans les années 2000, visant à faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail avec des contrats subventionnés, des stages et des formations, et des soutiens à la première expérience professionnelle, ainsi que des programmes plus axés sur l'entrepreneuriat des jeunes.

La Pologne a conscience qu'il reste un long chemin à parcourir, notamment sur les problèmes d'une forte émigration de la population sans immigration en retour, de la fuite des cerveaux, de la courte durée de certains métiers proposés aux jeunes... Le gouvernement est prêt à collaborer avec l'Union européenne pour y faire face et trouver des solutions, malgré le scepticisme du président. De nombreuses idées sont à mettre en place, notamment pour régler le problème de la fuite des cerveaux sans compromettre la mobilité européenne, et le pays est ravi d'avoir la possibilité d'en discuter avec les membres de l'Union européenne pour leur éventuelle mise en œuvre. En conclusion, la Pologne soutient une approche équilibrée qui combine coopération européenne, mesures nationales ciblées et innovation sociale, afin de favoriser l'intégration des jeunes dans le marché du travail tout en préservant leur mobilité et leur inclusion.